



Paris, le vendredi 20 juin 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à l'étude d'un Parc Naturel Marin sur l'Estuaire de Gironde et les Pertuis charentais

Suite à une première consultation d'acteurs socio-économiques et d'élus locaux et d'examen des aspects scientifiques, Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, secrétaire d'État à l'Écologie, ont décidé de mettre à l'étude un projet de parc naturel marin sur l'estuaire interne et externe de la Gironde ainsi que sur les Pertuis charentais. Ce projet s'inscrit dans le cadre des engagements du Grenelle en faveur d'une gestion durable et concertée des ressources du littoral et de la mise en place de 10 parcs naturels marins d'ici à 2012.

Les premiers résultats de cette étude, conduite sous l'autorité des préfets (préfet maritime de l'Atlantique, préfets de Gironde et de Charente-Maritime), et en pleine concertation avec l'ensemble des parties prenantes, sont attendus pour la fin du premier semestre 2009. La création du parc naturel marin pourra être alors envisagée.

Un tel parc naturel marin sera d'abord un moyen de sécuriser les importants enjeux économiques liés à l'exploitation des ressources naturelles, en premiers lieux la pêche et la conchyliculture, grâce à une gestion durable des écosystèmes. Il permettra également de préserver les patrimoines naturels qui font l'attractivité touristique de cette zone et de conforter ainsi l'activité économique de loisirs, notamment balnéaire et de plaisance.

La nouvelle structure à l'étude devra proposer des modalités de rapprochement entre les acteurs de l'estuaire et ceux des Pertuis charentais, dont les milieux humains et naturels sont largement inter-dépendants.

L'estuaire de la Gironde est incontestablement connu pour sa valeur patrimoniale, liée notamment à la présence d'espèces phares, comme la dernière population de l'Esturgeon d'Europe. L'estuaire a su garder son caractère naturel remarquable, ceci en présence du port de Bordeaux et de la centrale nucléaire du Blayais. Il cumule ainsi une grande diversité biologique, un milieu remarquable et productif, et des usages variés et nombreux qu'il convient de pérenniser dans une logique de développement durable.

Les projets d'aménagement de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis charentais devront ainsi être examinés à l'aune des engagements du Grenelle de l'Environnement et dans la perspective d'un nouveau parc naturel marin ce qui à l'évidence pose question.

Contacts presse :

Direction de l'Information et de la Communication

01 40 81 78 90

www.developpement-durable.gouv.fr